

# Communiqué sur la candidature de Paris à l'organisation de l'ICM 2022

*Le texte suivant a été adopté à l'unanimité des collègues présents à la réunion organisée le lundi 3 juillet 2017 par le comité de candidature à l'organisation de l'ICM en 2022. Cette réunion réunissait les principaux partenaires et soutiens de la candidature française à l'ICM.*

Le dossier de candidature de Paris à l'organisation de l'ICM 2022 a été déposé en novembre 2016. Il contient notamment des lettres de soutien et d'engagement signées par le Président de la République, la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, la Présidente de région, la Maire de Paris, le Président du MEDEF. Il est parrainé par un comité international prestigieux et appuyé officiellement par la plupart des sociétés savantes mathématiques européennes.

En mars 2017, conformément aux statuts de l'IMU, un comité de visite de trois membres de son comité exécutif s'est déplacé à Paris puis à Saint-Pétersbourg qui est l'autre ville candidate.

En avril 2017, suite au rapport interne du comité de visite, le comité exécutif de l'IMU a transmis aux porteurs des deux candidatures sa préférence pour le dossier de Saint-Pétersbourg. Dans son message, le Secrétaire de l'IMU précise que les deux dossiers ont été considérés comme excellents, les principaux arguments retenus en faveur de la candidature russe étant les suivants : "If France were to host the ICM 2022, it would be an unprecedented fourth time that a country hosts the ICM. On the other hand, Russia/USSR has only hosted the ICM once in 1966. Furthermore, it was the opinion of the Site Visiting Committee that it would have a great positive impact on Russian mathematics if St. Petersburg hosts the ICM 2022".

Une certaine tradition semble s'être tacitement établie depuis vingt ans selon laquelle les candidatures non préférées par le Comité Exécutif se retirent avant l'Assemblée Générale suivante. Pour autant, la recommandation du C.E. ne préjuge a priori en rien du choix final du site puisque statutairement ce choix appartiendra exclusivement à l'Assemblée Générale des délégués nationaux de l'IMU qui se réunira en juillet 2018 à São Paulo, celle-ci pouvant avoir une perception des candidatures très différente du comité de visite et du C.E.

Le comité de candidature de Paris a expliqué pour quelles raisons il souhaite conduire ce projet à son terme en présentant la candidature de Paris à l'Assemblée Générale.

En préalable, cette démarche ne s'inscrit pas dans une mise en cause de la mission, du travail, des critères de sélection du comité de visite et du comité exécutif qui ont comparé les deux dossiers avec sérieux et impartialité. De même, elle ne remet pas en cause

le fonctionnement de l'IMU puisque la présentation de plusieurs dossiers à l'Assemblée Générale est entièrement conforme aux statuts de l'IMU et à l'esprit démocratique qui sous-tend ces statuts.

Le dossier de candidature, accessible depuis le lien <http://www.icm2022.org/> a été construit à partir des idées-forces et des valeurs suivantes :

- l'ICM doit être un congrès humaniste d'ouverture sur le monde entier, les domaines scientifiques variés aux interfaces des mathématiques, le grand public, les cultures ;
- l'ICM doit être la vitrine du foisonnement d'explorations de nouveaux horizons pour les mathématiques, par exemple en biologie, en physique, en sciences de l'environnement ;
- l'ICM doit être un lieu de rencontre entre les chercheurs du monde académique et les chercheurs et ingénieurs mathématiciens travaillant dans l'industrie et les nouvelles technologies ;
- l'ICM doit être une formidable opportunité pour les mathématiciens de pays riches d'accueillir leurs collègues de pays en voie de développement, en particulier africains ;
- l'ICM doit être une occasion d'échanges entre mathématiciens et communautés éloignées intéressées par les apports des mathématiques à la pensée, l'art, l'éducation.

Depuis toujours, Paris est un des grands carrefours de théories mathématiques novatrices, d'idées, d'aventures scientifiques et humaines. De ce fait, Paris est un lieu légitime pour incarner les principes ci-dessus que quelques éléments du dossier illustrent particulièrement bien :

- le budget proposé est volontairement contenu à un niveau raisonnable, évitant d'entrer dans une surenchère qui pourrait dissuader certains pays candidats à l'avenir ;
- le montant des frais d'inscription restera modéré et largement inférieur à celui d'éditions récentes de façon à être accessible au plus grand nombre de participants possible ;
- au moins 400 soutiens financiers seront accordés aux participants venant de pays en voie de développement ;
- en complément des traditionnels congrès satellites, des Écoles d'été seront organisées juste avant l'ICM à destination des doctorants et jeunes chercheurs pour les préparer aux sessions invitées ;
- les industriels de la grande industrie aussi bien que des PME ne seront pas seulement des sponsors mais des acteurs associés à l'organisation du congrès et aux animations périphériques ;
- La société civile sera largement associée au congrès par le biais d'éditions spécifiques, d'expositions sur des thèmes liés aux mathématiques, d'actions en commun avec des lycéens et des étudiants ;
- le soutien financier et l'appui du CNRS, d'Inria, et des premiers grands sponsors sont des engagements forts.

Nous sommes persuadés du bien-fondé de la démarche du comité de candidature de Paris et nous la soutenons tout en demandant au comité de candidature de remplir le cahier des charges suivant :

- améliorer le dossier en prenant en compte les remarques et souhaits exprimés en temps réel par le comité de visite en mars ;
- passer d'un fonctionnement en comité serré justifié jusqu'en mars par la confidentialité du dossier, à une étroite collaboration avec l'ensemble des acteurs du projet : sociétés savantes, représentants du ministère de la recherche, industriels, fondations, etc.
- développer une communication permettant, dans un esprit de saine compétition et de retenue, avec comme objectif d'emporter l'adhésion à l'Assemblée Générale de São Paulo, de donner la meilleure perception des ambitions scientifiques et organisationnelles de la candidature de Paris aux communautés mathématiques nationale et internationale.

Les signataires (présents à la réunion) :

Pascal Auscher (Représentant la direction de l'Insmi)  
 Hajer Bahouri (Directrice-adjointe du Labex Bézout)  
 Gérard Biau (Président de la SFdS)  
 Stéphane Cordier (Directeur d'Amies)  
 Thierry Horsin (Président de la SMAI)  
 Pierre Pansu (Directeur de la FMJH)  
 Antoine Petit (Président d'Inria)  
 Stéphane Seuret (Président de la SMF)  
 Emmanuel Trélat (Directeur de la FSMP)

Annexe : Les membres du comité de candidature présents à la réunion : Sylvie Benzoni-Gavage, Stéphane Cordier, Maria J. Esteban, Etienne Guoin, François Loeser, Ariane Mézard, Bertrand Rémy, Denis Talay. Etait également présente : Mireille Chaleyat-Maurel.

Etaient excusés : Jean-François Le Gall (Délégué de la section Mathématique de l'Académie des Sciences), Anne Philippe (Comité de candidature), Fabrice Planchon (Comité de candidature), Cédric Villani (Coordinateur du Labex Carmin).